

## Communiqué de presse

### Appel à candidatures du Prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger-ère » : Faire vivre la démocratie

Le Conseil d'État lance l'appel à candidatures de la 32<sup>ème</sup> édition du Prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger-ère ». Ce prix récompense une personne ou un groupe dont les actions, l'engagement ou le parcours favorisent le dialogue interculturel, le respect de la diversité, la participation à la vie collective et la cohésion sociale dans le canton de Neuchâtel. Pour son édition 2026, le jury souhaite mettre à l'honneur celles et ceux qui, au quotidien, contribuent à faire vivre la démocratie.

La démocratie ne se limite pas aux institutions. Elle se construit chaque jour grâce à l'engagement et à la responsabilité de chacune et chacun, au dialogue, à la participation et au respect mutuel. Elle se nourrit de la capacité à créer des liens, à reconnaître la diversité comme une richesse et à permettre à toutes et tous de prendre pleinement part à la vie de la collectivité.

Créé en 1995, le Prix « Salut l'étranger-ère » vise à reconnaître et à faire connaître toute personne ou tout groupe, de tous âges et de toutes nationalités, qui, par une œuvre, un projet, un parcours de vie, un acte, une parole ou une attitude, contribue à :

- promouvoir le dialogue interculturel et interconvictionnel ;
- renforcer le vivre-ensemble et les interactions entre des personnes d'horizons culturels différents ;
- reconnaître à chacune et chacun, sans discrimination, sa place dans la société neuchâteloise.

En choisissant le thème « Faire vivre la démocratie », le Conseil d'État souhaite mettre en lumière des personnes, des associations, des collectifs ou des institutions qui, par leurs initiatives, favorisent la participation, renforcent la confiance, développent le dialogue et contribuent à une société plus ouverte, inclusive et solidaire. À travers leur engagement, ces actrices et acteurs démontrent que les valeurs démocratiques se vivent au quotidien, dans les quartiers, les écoles, les entreprises, les associations ou les espaces de rencontre.

Doté d'un montant de 7'000 francs, le prix sera remis lors d'une cérémonie officielle le jeudi 17 décembre 2026, en présence de Florence Nater, conseillère d'État, cheffe du Département de l'économie et de la cohésion sociale (DECS), ainsi que des membres du jury.

Le formulaire de candidature et les conditions de participation sont disponibles auprès du service de la cohésion multiculturelle (COSM) ainsi que sur le site de l'État de Neuchâtel.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 23 octobre 2026.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis :

- par courriel : [cosm@ne.ch](mailto:cosm@ne.ch)
- par courrier : Service de la cohésion multiculturelle (COSM), Place de la Gare 6, 2300 La Chaux-de-Fonds

**Contact :**

**Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle (COSM) et délégué aux étrangers et aux étrangères, tél. 032 889 74 42, courriel : [gregory.jaquet@ne.ch](mailto:gregory.jaquet@ne.ch);**

Neuchâtel, le 20 août 2026